



AMBASSADE DE SUISSE
AU CHILI

SANTIAGO, le 3 novembre 1967

Calle J. Miguel de la Barra 536

Casilla 3875

Téléphone 3 20 09

512.0
Réf.: H-XX.1.1.

ad Lo.-Chili 861.5.

Division du commerce
Département fédéral de l'économie
publique

CONFIDENTIEL

B e r n e

Chile 861.5

Facilités de crédit
en faveur du Chili

10. 11.
<i>[Signature]</i>

Monsieur l'Ambassadeur,

Par lettre du 12 septembre dernier, vous m'avez signalé que M. Pfenninger jun., représentant au Chili d'une série de maisons suisses, a fait part à la maison Gebr. Bühler, à Uzwil, de ses craintes de voir la Suisse perdre peu à peu sa position au Chili dans le secteur des machines, appareils et instruments.

./.

Pour vous permettre d'examiner cette question, je me suis, conformément à votre désir, renseigné sur l'état actuel des crédits accordés au Chili ou en voie de l'être. Vous trouverez à cet égard en annexe la liste que le "Banco Central" vient de me faire parvenir. Comme vous le verrez, les crédits en question sont pour ainsi dire tous en voie d'être épuisés, hormis celui de 80 millions de dollars consenti par l'AID et dont le solde se monte à environ 10 millions de dollars, ainsi que le crédit de 20 millions de francs français encore inutilisé, mentionné sous lettre b). Quant aux crédits en voie de négociation, je me permets de vous renvoyer à ma lettre du 25 octobre dernier (réf. 542.2) vous informant des pourparlers, toujours en cours, avec l'Espagne en vue de l'octroi d'un prêt de 50 millions de dollars.

En somme, les indications données par le "Banco Central" n'appuient guère la thèse du jeune Pfenninger. D'ailleurs les faits démontrent que loin de perdre le marché la Suisse y a au contraire renforcé sa position au cours de ces dernières années (voir balance des paiements 1954 - 1966 inclu).

Pour sa part, M. Willy Krämer, Président de la Chambre de commerce chileno-suisse, déclare qu'il ne rencontre actuellement aucune difficulté pour importer des machines de Suisse, que cela soit au comptant ou par le truchement de crédits privés à moyen terme. Signalons que la mai-

son W. & P. Krämer (dénommée Krämer, Pfenninger & Co. jusqu'à sa scission de l'an dernier) représente en Suisse plus d'une vingtaine de firmes importantes.

./.

Dans cet ordre d'idées, il est intéressant de confronter ce qui précède avec le rapport dont le Président de la Chambre de commerce chileno-suisse a donné lecture en ma présence à l'occasion de l'Assemblée annuelle du 25 octobre dernier, rapport dont je vous remets une traduction sommaire en annexe. Il ressort clairement de la partie consacrée aux échanges chileno-suisse que, si le crédit suisse de 35 millions a influencé sensiblement les importations chiliennes, les opérations assorties de paiements normaux n'en ont pas moins simultanément progressé, grâce à la qualité et au prix compétitif des produits suisses.

Vous remarquerez que dans l'ensemble les informations contenues dans ce rapport concordent avec celles émanant de l'ambassade, notamment quant aux difficultés économiques qu'affronte le régime et sa tendance à emprunter une voie non capitaliste.

A propos des doléances de M. Pfenninger, il ne faut pas se dissimuler que certaines maisons d'importation suisses à Santiago incitent le "Banco Central" à tenter d'obtenir une troisième tranche du Crédit Suisse. Je sais que la maison Wäch, qui représente Autophon S.A., agit dans ce sens afin de pouvoir signer un contrat pour le financement d'une livraison d'appareils de télécommunications aux carabiniers du Chili, sur la base d'un crédit de 600'000 dollars remboursable en dix ans.

Je n'ai jusqu'ici pas été saisi d'une demande officielle de la part du gouvernement chilien, mais l'éventualité d'une telle requête ne saurait être écartée. Le moment venu, il conviendra d'examiner avec attention l'évolution de la situation tant politique qu'économique au Chili. Les prochaines élections partielles, qui à mi-décembre auront pour objet le remplacement d'un sénateur, seront sans doute une précieuse indication à cet égard.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

Annexes: 1 liste du "Banco Central"
1 traduction d'un rapport

Roger Min
T.S.V.P. →

P.S. Au moment de mettre sous pli ce rapport, j'apprends que l'accord, par lequel l'Espagne consent un crédit de 50 millions de dollars au Chili, a été signé le 4 novembre par M. Carlos Villarroel, Chef du Département des crédits externes de la Banque centrale du Chili, et M. Gregorio Millán, Président de "SERCOBE". Le moment venu, je veillerai à vous faire parvenir un exemplaire du contrat.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'A' followed by a horizontal line that extends to the right.